



# Sermenaz, Neyron, les Lônes



**Vous et vos enfants marchez sous votre propre responsabilité. Respectez le code de la route !**

## Sermenaz, Neyron, les Lônes

Longueur : 9,8 km - Durée : 3 h 05 environ.

L'itinéraire est décrit dans le sens des aiguilles d'une montre.

**Km 0 (alt : 300 m)** - Départ du parking place de Verdun, derrière l'ancienne mairie **(1)**.

Prenez la rue Bérard jusqu'à la place de la Bascule **(2)**, traversez la route de Strasbourg et suivez la rue Vittoz jusqu'au bout, prenez le chemin à gauche puis les escaliers **(3)** pour traverser la rue Ampère et rejoindre la piste cyclable. Empruntez-la sur la gauche : elle passe au pied des réservoirs d'eau des Semailles et longe les jardins d'insertion **(4)**. Poursuivez vers la route du Mas Rillier.

**Km 1,1** - Prenez à droite le cheminement en béton pour revenir vers les bâtiments et rejoignez l'avenue des Nations. Prenez en face la rue d'Athènes jusqu'à l'espace 140 **(5)** et descendez à droite vers l'avenue de l'Europe. Au rond point des Semailles, allez tout droit sur 50 mètres environ, puis bifurquez sur la gauche. Un chemin dans la prairie longe le bois de Sermenaz. Vous vous rapprochez de l'usine d'incinération **(6)**. Entrez dans le bois **(7)** à droite puis suivez attentivement le balisage jaune qui vous conduit, par un sentier qui longe une ravine et passe devant un ancien champ de tir, vers un passage souterrain sous l'autoroute **(8)**. De l'autre côté, remontez à gauche (montée assez soutenue).

**Km 2,9** - Prenez à droite le sentier qui vous conduit près de la tour de Neyron puis tournez à droite pour prendre la route du Fort. Suivez-la pour contourner le Fort par l'Est. Une barrière empêche l'accès aux véhicules non autorisés, contournez-la et poursuivez. Après un virage à gauche à 100 m de l'entrée du Fort (interdit au public), une autre barrière barre le passage. Le chemin de droite **(9)** donne accès à un magnifique point de vue sur les champs captants des îles de Crépieux-Charmy, le canal de Miribel, les eaux bleues du parc de Miribel-Jonage, ainsi que sur les zones urbanisées de Crépieux, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Lyon, et au-delà si le temps le permet. Revenez sur vos pas pour rejoindre la route. Passez la barrière qui ferme l'accès au lotissement et suivez ce chemin : il longe l'arrière du Fort de Sermenaz et rejoint, en descente, le chemin des Grandes Terres. Tournez à gauche, prenez ensuite la première rue à droite, le chemin des Bois de Laie, et traversez le lotissement.

**Km 4,5** - Vous retrouvez le chemin de Sermenaz **(10)**. Prenez à droite la route en cul-de-sac qui est prolongée par un sentier à forte pente. Suivez-le jusqu'à la route de Genève en n'oubliant pas de vous arrêter dans la descente pour profiter du beau point de vue sur le parc de Miribel-Jonage. Traversez au passage piétons **(11)**, prenez le passage étroit entre les maisons puis, à gauche, le chemin qui conduit au passage sous la voie ferrée. Prenez à droite le chemin de halage sur environ 1 km.

**Km 6,4** - Après être passé sous le viaduc de l'autoroute, vous trouverez un nouveau passage sous la voie ferrée **(12)** que vous emprunterez. De l'autre côté, prenez le chemin vers la gauche et poursuivez dans la partie boisée par le sentier qui vous amènera à l'aire de pique-nique des Lônes. Longez ensuite le centre aéré et contournez-le terrain de foot sur votre droite pour rejoindre le chemin des Pêcheurs **(13)**, montez-le jusqu'à la route de Genève.

**Km 8,2** - Traversez au feu, longez la route de Genève sur environ 100 m. A Gauche, prenez l'impasse des Marronniers **(14)** : vous arrivez au parcours de santé que vous remontrerez tout droit jusqu'à la croisée des chemins **(15)**. Prenez à gauche pour revenir vers le gymnase Louison Bobet **(16)**.

**Km 9,3** - A la sortie du Parc de Sermenaz, prenez à droite pour passer le long du gymnase puis du collège Paul Emile Victor et rejoignez la place Maréchal Juin. Longez-la, traversez l'avenue de l'Europe et passez entre l'espace Baudelaire **(17)** et le centre social **(18)**. Suivez la rue du Bottet, contournez la Maison pour tous des Semailles et récupérez la piste cyclable. Faites en chemin inverse le début du parcours pour revenir place de Verdun.

